Thème sport

1. **Présentation : 10'**

**POUR LA DEMOCRATISATION DU SPORT : 4 FRONTS A CONQUERIR :**

* Celui de la **préservation et du développement d’une conception de la pratique sportive culturelle et humaniste.** A préserver des appétits marchands et des pressions morales. Esapce de liberté à préserver et à reconquérir.
* Celui de la **lutte incessante contre les inégalités sociales et discriminations de tous ordres** qui rendent difficile l’accès aux pratiques à de larges couches de la population. Il convient de développer une appporche unitaire contre un fractionnement du sport à plusieurs vitesses : inégalités de pratiques, en fonction du sexe, des revenus, de l'habitat, du milieu naturel, social.
* Celui qui met **au cœur du dispositif politique la responsabilité publique du développement des pratiques** dont le pilotage actuel est à démocratiser et rénover.
* Celui de l’**urgence écologique et climatique.**

**ANALYSE DE LA SITUATION :**

* **Les questions économiques pèsent de plus en plus**, répond à une économie de marché. De pratiquant.es, on devient client.es. Financiarisation du modèle sportif en lieu et place du modèle associatif. Politiques dictées par le monde économique : ANS, PPP (ex INSEP avec Vinci et Barclays), DSP
* + clubs poussés à développer la recherche de financements privés et d'augmenter leurs ressources propres.
* **Les questions politiques (et sociales) sont prégnantes :** ex des propositions de boycotts à chaque JO.
* **Poussée du numérique** (e-sport, compétitions à distance, coachings individuels)
* **Augmentation des pratiques en dehors des structures associatives**. (individualisation des pratiques). Politique de promotion des pratiquant.es, et non plus du nombre de licencié.es.
* **PB des équipements sportifs** dont la construction et rénovation dépendent des CT soumises aux lois d'austérité. Développement des city-stades (pb de la démocratisation : pratiques non encadrées, inégalités femmes-hommes).
* **PB démocratiques :** ex de l'ANS dont l'utilisation des fonds du ministère des sports est décidée par le mouvement sportfi ; les CT et le secteur marchand.
* **Développement des pratiques d'entretien**, de santé, de publics cibles, en lieu et place d'une culture sportive.
* **Pb des inégalités ++**

**Dans ce contexte, l'EPS est le seul lieu de la stabilisation de la formation initiale de la population et de la jeunesse.**

Texte voté :

*La notion de la santé, dans toutes ses dimensions, ne peut pas être séparée du sport. Elle y est intrinsèquement liée car elle est une conséquence inéluctable de la pratique.*

*Les problèmes rencontrés par le monde sportif, et notamment la diminution du bénévolat, sont pour une bonne partie le résultat de la marchandisation et de l’individualisation du sport (principe de consommation, à la carte, notion de service rendu). Le sport scolaire et les Jeunes officiels peuvent être une solution à développer davantage pour éduquer à l’associatif.*

*Les enseignant-es d’EPS ont un rôle essentiel dans l’éducation des élèves à divers modes de pratiques et aux choix qu’ils induisent (esprit critique et ouverture des possibles).*

***- Planifier la construction et/ou la rénovation d’équipements sportifs*** *durables et performants, permettant à tous les publics d’accéder à des installations de qualité. Les publics scolaires doivent être pris en compte pour des équipements adaptés à leurs pratiques.*

*-* ***Création de comités locaux pour le sport****, à tous les échelons territoriaux et national en ayant une double compétence : un rôle d’observatoire des inégalités en faisant émerger des situations critiques et un rôle d’initiateur de pistes de réflexions pour les résorber en associant tous les acteurs du sport.*

*-* ***Un financement pérenne équivalent à 1% du budget de l'état :*** *+ mainmise du ministère des sports sur son budget. Financement public du sport scolaire accentué et à la hauteur des ambitions.*

*SUPPRESSION DE L'ANS*

*Pour 20, absttention 0 contre 0 NPPV 0*